

LA VIE POPULAIRE.

F. X. LESSARD, EDITEUR-PROPRIÉTAIRE.

1650, rue Notre-Dame, Montréal.

ABONNEMENTS	{	SIX MOIS	1.75
		UN AN	3,00

CHRONIQUE.

—:0:—

Nous offrons aujourd'hui au public le premier numéro — bien imparfait encore — de "LA VIE POPULAIRE." — Mais, à en juger par les encouragements qui nous sont arrivés et qui journalièrement nous arrivent encore de toutes les parties du Canada et des États-Unis où a pénétré l'annonce de notre publication, notre numéro de samedi sera accueilli avec une faveur marquée.

Nous débutons avec l'ouvrage d'un auteur qui doit évidemment être fort aimé du public français, pour que les éditeurs des journaux auxquels il livre ses feuilletons lui allouent la modeste somme annuelle de 50.000 francs, soit dix mille dollars de notre monnaie courante.

Or, comme dix mille dollars ne se trouvent pas précisément au coin des rues, il faut que réellement les éditeurs de journaux fassent un sérieux profit pour arriver à doter aussi royalement un écrivain en pleine possession de la faveur populaire.

On sait, n'est-ce pas, au moins par oui-dire, que sous le rapport de la générosité, les éditeurs n'ont jamais brillé d'un bien vif éclat — chose assurément fort regrettable pour les écrivains.

Donc, nous croyons pouvoir compter sur l'intelligente appréciation de nos lecteurs auxquels nous réservons d'ailleurs une belle surprise.

C'est peut-être une grosse indiscretion que nous allons commettre; mais, ne serait-ce que pour prendre date, nous allons annoncer dès aujourd'hui, la publication prochaine — très prochaine — dans "LA VIE POPULAIRE" d'un feuilleton, — à sensation, s'il en fut jamais !.....

LE CRIME DES DETECTIVES.

Dont un procès récent et qui a eu dans tout le pays un triste retentissement à dévoilé — en partie seulement, les ténébreux agissements.

Nous avons fait pour le compte des lecteurs de la VIE POPULAIRE une contre-enquête laborieuse; nous avons patiemment recherché et collectionné tous les documents les plus curieux se rattachant à cette mystérieuse et redoutable association, documents à l'aide desquels un écrivain fort estimé du public canadien rétablira, en remontant à l'origine, l'histoire détaillée, de ces sinistres policiers — plus curieux dans ses détails inédits et incontestablement plus attachante que le roman le plus dramatique sorti de l'imagination d'un auteur.

D'ailleurs si les romanciers voulaient s'inspirer exclusivement des dames ou comédies de la vie réelle, ils ne manqueraient pas de sujets intéressants.

En voici un par exemple qui ne manquerait pas d'intéresser le public.

Il s'agit d'une affaire d'héritage princier — non seulement par la qualité des personnages intéressés mais encore par le nombre de millions qui composait cet héritage.

L'affaire est pendante devant la première Chambre du tribunal civil de la Seine.

L'action se passe à Paris en 1884: le prince Michel Stourdza, époux de la princesse Stourdza, née Louaragda Vogoridès, passe de vie à trépas, et, l'on procède à l'inventaire des biens.

Le fils aîné prince Grégoire, général et sénateur romain, est avisé du total de la succession paternelle: une trentaine de millions environ à diviser par trois: le prince avait un frère et une sœur.

Chose qui lui parut surprenante, on ne trouva pas trace de valeurs mobilières. Les maisons seules figuraient dans l'inventaire: D'argent liquide, point; de valeurs facilement transmissibles, zéro.

Or, d'après le compte du prince Grégoire, il y avait un écart d'environ 50 millions, (une bagatelle, quoi!) la fortune paternelle devant, suivant lui, se monter à 80 millions au lieu de 30.

Vous voyez d'ici la tête que dut faire, quoique prince, l'aîné des héritiers Stourdza,

Son mécompte et son mécontentement se traduisirent par une plainte en détournement de valeurs. A vrai dire, il n'accusait personne: il disait à la justice, en substance, ceci:

— On m'a volé un portefeuille contenant cinquante millions, faites votre métier, recherchez le voleur.

Ainsi eussiez-vous fait, vous qui lisez cette bizarre aventure.

La police chercha et ne découvrit rien: la justice par d'avantage.

Une ordonnance de non-lieu fut rendue en conséquence.

Un an se passe et la veuve du prince Stourdza va rejoindre feu son mari.

Cette mort se produisit dans des circonstances particulièrement obscures et mystérieuses.

La princesse Stourdza était seule ou presque seule, Bade. A peine sa fille venait-elle de temps en temps se voir à son chevet.

Lorsque la garde-malade vint pour ensevelir la défunte quel ne fut pas son ébahissement en constatant que la vieille princesse roumaine était entourée d'une ceinture bondée d'or, de titres et de parchemins, un vrai coffre fort. En personne prudente et peu confiante dans la vertu des coffres-forts à l'épreuve du feu et des voleurs, la princesse portait toute sa fortune liquide sur elle.

La garde-malade remit à la princesse Gortchakoff, ce trésor qui contenait dans ses flancs rebondis tous regus bordereaux de titres, numéros des valeurs liquides, un mot, la comptabilité générale de cette fortune dans laquelle les millions jouaient un rôle si opulent.

Cette ceinture disparut; on n'en trouva pas trace et tout le monde nia en connaître l'existence.

La garde-malade ne sut pas tenir sa langue et les domestiques de la défunte racontèrent que la princesse Gortchakoff avait mandé de Paris un serrurier qu'elle chargea d'ouvrir certaine cassette dans laquelle elle trouva une somme de 150.000 francs en or, laquelle somme elle s'appropriée. Elle prétend que c'est un don manuel que son père lui a fait. — Le père étant mort, il est difficile de lui demander si c'est vrai.

Le procès est difficile à débrouiller, et comme il y a des millions en jeu, les savants avocats vont s'en donner du cœur-joie et à bouche-que-veux-tu.

Toujours la fable de l'huître et des plaideurs. Cette fois-ci il est vrai, l'huître contient une perle de jolie dimension.

Pour compliquer le débat, voici que la princesse mise en cause par les bavardages des domestiques qui l'accusent de soustraction, les dénonce comme coupables de l'avoir volé pour 300.000 francs de bijoux.

Son ancienne femme de chambre et l'amoureux de cette dernière ont été arrêtés: on a découvert chez eux un certain nombre des bijoux volés: ce qui enlève à leur déposition contre la princesse beaucoup de sa gravité.

L'aîné, le prince Grégoire, brochant sur le tout, intente une action à son frère et à sa sœur: Quelle édifiante famille.

Attendons la fin du procès, dont les révélations seront piquantes, assurément.

XXX